

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 561

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-G.C. / J.Gb. / J.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fession, car il n'y suffit pas d'aimer les fleurs et la nature, et une vocation fondée sur d'aussi faibles bases ne résistera pas à quelques tentatives d'un travail souvent ennuyeux, malpropre, astreignant à exécuter au vent, à la pluie, sous le soleil ardent, ou par le froid coupant. Mais celles qui sont véritablement attirées vers ce métier, et qui possèdent les aptitudes nécessaires, ne se laisseront pas arrêter par ces désagréments.

Une condition essentielle pour exercer cette profession est d'avoir une bonne santé. J'ai entendu dire parfois que le travail de jardinier convenait à des jeunes filles nerveuses et faibles, parce que, vivant au grand air, elles auraient l'occasion de se fortifier; il ne faut pas non plus, sans doute, exagérer dans l'autre sens et ne choisir que des athlètes, car les plus rudes travaux sont, en général, exécutés par des hommes; mais une santé robuste et une certaine résistance sont tout de même nécessaires pour les tâches qui demandent souvent un grand effort physique. Qu'on songe en particulier aux longues heures dûment passées sur la brèche, à l'obligation de beaucoup se baisser, au poids des arrosoirs, etc.

Quelles sont les situations ouvertes à la jeune jardinière à la fin de son apprentissage? Je cite, à titre d'exemples, quelques offres telles qu'elles m'ont été fournies au printemps par l'entremise du bureau de placement de l'Union suisse des jardiniers:

Un magasin de graines cherche pour la saison une jardinière à Jaquille sera remise, durant l'été, le soin et la surveillance de sa station d'essai. — Un établissement d'horticulture cherche une jardinière responsable, capable de soigner des arbustes et des plantes en massifs. Le poste comporte 51 heures de travail par semaine et une après-midi libre. — Une maison pour jeunes filles retardées cherche une jardinière qui saurait intéresser ses pensionnaires à du travail en commun. Le traitement est de 100 francs par mois, l'entretien en plus. — Un couple d'un certain âge cherche une jardinière qui pourra également aider au ménage. Etc. — Des entreprises de jardinage et des magasins de graines, des jardins privés, des hôtels, des institutions diverses, telles sont donc les principales rubriques sous lesquelles se classe l'activité des jardiniers.

Au début de cet article, j'ai mentionné la principale objection faite à la carrière de jardinière: le salaire généralement fort modique. Les jardiniers ne l'ignorent pas. Avec des préventions modestes, elles peuvent s'en contenter comme de leur unique gagne-pain, mais il importe qu'elles songent que cette carrière sera peut-être celle de leur vie entière, et, par conséquent, qu'elles tâchent, après leurs années d'apprentissage, de trouver un poste stable qui leur procurera du travail toute l'année, et qui leur laissera une indépendance suffisante en leur permettant de ménager davantage leurs forces qu'au début.

Mais la jeune jardinière, avant de pouvoir compter sur un poste indépendant, doit avoir acquis l'expérience nécessaire. Le travail dans des établissements de jardiniers lui en offre la meilleure occasion. Qu'elle se rende bien compte alors que, dans une entreprise de ce genre, elle est sur le même pied que des ouvriers, et qu'elle se garde de croire qu'elle est au-dessus d'eux. Cela peut être quelque peu difficile pour des jeunes filles appartenant à d'autres milieux, mais avec du tact, ces obstacles peuvent être surmontés. D'ailleurs, nous le répétons, dans cette carrière, il faut se contenter de préventions modestes.

ment contre les difficultés de l'existence. Et le soir, quand les petits sont couchés, vient seulement le temps d'écrire.

A la porte derrière laquelle lutte cette travailleuse acharnée et disciplinée, la chance inévitablement devait frapper.

D'aucuns ont l'outrecuidance de demander à Vicki Baum comment elle a réussi... Elle leur répond qu'il n'y a pas de recette infaillible, mais elle cite les éléments indispensables à toute réussite: tout d'abord, la faculté de travailler un peu plus que la moyenne des individus. « Tant, dit-elle, qu'on accepte que la faim, la fatigue, le sommeil troublent le travail, on ne peut s'attendre à un succès vraiment exceptionnel... »

Et voici une autre vaillante : Ludmilla Pitoeff, la grande artiste que nous avons le privilège de pouvoir applaudir fréquemment en Suisse romande cet hiver. De Curieux également cette interview :

Ludmilla Pitoeff joue *Maison de poupee*,... Pour la ...xième fois, elle incarne cette Nora que personne ne peut plus concevoir sous d'autres traits que les siens. Pour la ...xième fois, elle émeut jusqu'au tréfonds ces spectateurs qui ne se lassent jamais de la voir vivre et palper sur scène, ces jeunes gens qui lui doivent la révélation du théâtre. J'en suis. Et maintenant qu'elle est seule, qu'il n'y a plus « les Pitoeff », mais seulement « Ludmilla », il faut que j'aille la remercier pour tout ce qu'elle m'a donné.

...Elle a quitté l'ensemble rouge et blanc du premier acte pour la robe noire du second. Sur la table, à côté des fards, une grande cafetière.

— Serge, dit-elle de sa voix chantante, fais me demander du café. Celui-ci est froid.



Publications reçues

Conseil International des Femmes. *Histoire des Conseils nationaux affiliés, 1888-1938.*

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, le Conseil International des Femmes a édité l'historique de ses Conseils nationaux affiliés. Ce recueil est tout naturellement dédié à la regrette et bien connue inspiratrice du mouvement féminin international, Lady Aberdeen, qui présida durant 30 années le Conseil International.

Sous une humble couverture de carton violet, ces quelques 300 pages racontent une épope d'envergure: la lutte de femmes énergiques et intelligentes pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'humanité. Au cours de ces cinquante années, dans chaque pays, de nombreuses associations féminines se sont affiliées en un Conseil national dont le but était de combattre « les inégalités qui pèsent sur la femme, réclamant pour elle le droit et le devoir de prendre sa part des responsabilités collectives ». Ces Conseils tentent d'améliorer de sorte, non seulement de la femme, mais aussi de l'enfant, de la famille et partant de l'humanité tout entière.

Ce recueil embrasse donc l'histoire et le développement des mouvements féministes dans une trentaine de pays dont une demi-douzaine extra-européens. En cinquante ans, quis efforts pour suivis que n'a pas arrêtés la dernière guerre et aussi quelle variété dans les résultats obtenus! Par sa documentation — forcément fragmentaire — mais combien intéressante, cette brochure sera précieuse à tous ceux qui sont curieux de suivre

le développement du féminisme dans notre nation et celles qui nous entourent.

M.-G. C.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Centre d'Information en matière de protection de l'enfance. Série législative et administrative des documents parus en 1938*. 1 brochure de 58 pages, 1 fr. — *Rapport annuel*, présenté à la Commission consultative (juin 1939), 1 vol. de 218 pages, 4 fr. — Nos de référence C. 72 M. 33, 1939, IV, et C. 91 M. '50, 1939, IV. Genève, 1939. Chez tous les dépositaires des publications de la S. N.

Un article paraît précédemment dans ce journal a déjà fait mention des documents ci-dessus, lorsque, au moment de la session de la Commission des Questions sociales, ils serviront de base et de point de départ à une intéressante discussion. Et à feuilleter notamment le rapport, établi d'après un plan très clair et facilement accessible, on est toujours davantage surpris qu'un plus grand nombre de ceux, en Suisse, qui s'occupent activement des problèmes de la protection de l'enfance, ne se servent pas davantage des renseignements de première main, présentés de façon si objective, que leur apporte parfois la publication.

Nous y avons notamment relevé la revue d'ensemble des mesures d'ordre social prises en Chine en général, et dans la province la plus avancée pour l'organisation du service social en particulier, le tout faisant mieux saisir l'importance de l'évolution sociale qui transforme actuellement la Chine. D'autres chapitres consacrés aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne traitent essentiellement de l'hygiène de la mère en relations avec l'hygiène infantile, et de l'éducation physique; un autre encore apporte d'intéressantes informations sur la législation turque et son application en matière de protection de l'enfance. Enfin, la Suisse a sa place marquée dans ce rapport, qui résume les principales dispositions du Code pénal fédéral touchant à l'enfance.

La brochure de la série législative complète de façon efficace ce rapport en classant par ordre de matière (adoption d'enfants, cinéma, loisirs, obligation alimentaire, etc., etc.) les dispositions législatives et administratives prises en ces différentes matières par l'un ou l'autre pays au cours de la dernière année. A noter que ce recueil ne se limite pas aux Etats membres de la S. N., mais que l'Allemagne, l'Italie, le Japon y figurent également. C'est dire l'étendue de cette documentation, qui permet par exemple de constater que la protection de l'enfance en danger moral a fait de nouveaux progrès dans plusieurs pays,

alors que le nombre, heureusement restreint, de ceux qui infligeaient encore des châtiments corporels aux mineurs a diminué: ainsi, la Nouvelle-Zélande a amendé sa législation de façon à interdire aux tribunaux pour enfants de condamner ceux-ci à la peine du fouet! (Est-il croyable qu'une institution d'inspiration éducative comme les tribunaux puisse encore employer pareilles sanctions! Réd.) D'autres pays manifestent par leur législation que, pour eux, il est impossible de séparer la protection de l'enfance de celle de la famille: la loi de l'Uruguay, autorisant la création du « bien de famille » en est la preuve. Et la liste de ces citations et de ces exemples pourrait s'allonger bien davantage encore, si la place ne nous était pas limitée.

J. G. B.

TAMARA HAUCHMANN-TCHERNIAK: *La S. d. N. est-elle en mesure d'arriver à la révision des traités?* 1 broch, tirage à part de la Revue de Droit international. Genève, 1939.

Licenciée en droit, diplômée de l'Institut des Hautes Études internationales, Mme Hauchmann est bien connue dans les groupements féministes et universitaires de Genève. Mais c'est dans un cercle bien plus étendu que l'on lira avec intérêt cette étude juridique, pour laquelle, nous dit l'auteur, on a pu se demander si l'on devait employer les verbes au présent ou au passé! mais dont il ressort nettement que, si l'on ne veut pas être inutile ni stérile, il faut, pour citer Mme Hauchmann, « considérer la S. d. N. comme une institution vivante et capable de se développer. »

J. S.

Petit manuel de la Société des Nations. Neuvième édition revisée et complétée. Genève, 1939. 352 pages, avec cartes, plans et graphiques.

C'est avec un grand plaisir que tous ceux qui accomplissent un travail quelconque d'ordre international ont vu réapparaître le précieux petit volume bleu, devenu leur indispensable *vade-mecum*. Sa forme restreinte, et d'un format si commode qu'il trouve place même dans les plus élégants des sacs féminins, constamment tenu à jour, et d'une présentation si claire que l'information cherchée saute d'elle-même sous les yeux du lecteur, ce petit ouvrage fournit des renseignements précis, d'abord sur les Etats membres de la S. d. N., puis sur le fonctionnement de cette dernière, de l'Organisation Internationale du Travail, et de la Cour de Justice. L'œuvre hygiénique, économique et financière sociale et humanitaire de la S. d. N. est passée en revue aussi bien que l'œuvre politique, et des documents annexes fournissent d'utiles indications.

J. G. B.

Beaucoup de jardinières aspirent à trouver un travail chez des particuliers, où, à côté de leur tâche au jardin, elles ont souvent aussi à occuper de la serre, de la décoration intérieure en fleurs et plantes; ou, parfois encore, et après accord fait, elles aident aussi au ménage, et sont tout à fait indépendantes pour l'exécution de leur travail. Pour celles qui ne peuvent ou ne désirent pas travailler toute l'année, il y a des postes saisonniers dans les hôtels. Le travail dans des institutions pour jeunes filles difficiles, pour infirmes ou dans des établissements pour malades, offrent parfois des débouchés intéressants pour des candidates douées de capacités pédagogiques; mais ces postes exigent une solide préparation professionnelle, car souvent le jardinage y représente une source de gain pour l'institution. Une connaissance approfondie du métier est né-

cessaire également au professeur d'horticulture, qu'il s'agisse d'écoles ménagères, de jardins scolaires, ou de direction de cours. Et pour finir, mentionnons encore la possibilité de fonder soi-même une entreprise, bien qu'à ma connaissance peu de jardinières jusqu'ici aient osé tenter l'aventure.

Pour conclure, l'on peut donc dire qu'une jardinier ayant une préparation professionnelle approfondie et une culture générale peut se créer un champ de travail satisfaisant, non seulement pour sa jeunesse, mais encore pour son âge mûr.

G. NIGOLI.

(Office suisse des Professions féminines.)
(Trad. franç. par M. L. P.)

la tarantelle échevelée du second acte: tambourin, bas, sandales...

— Il faut toujours vérifier les lacets des sandales, dit-elle en tirant dessus. Sans cela, ils peuvent lâcher pendant que je danse, et c'est ennuyeux. Bon, c'est en ordre. Allons...

Un dernier sourire, un peu triste: celui de la femme qui poursuit seule une lourde tâche, pour laquelle deux n'étaient pas de trop; qui continue à transmettre non seulement son message personnel, mais celui « des » Pitoeff. Georges reste éternellement présent pour elle comme pour les spectateurs qui les ont connus: l'âme qu'il a donnée à son théâtre ne saurait le quitter.

Le rideau se lève: Ludmilla Pitoeff est en scène. Le calvaire de Nora continue. « Le petit oiseau chanteur, le petit écureuil » reprend sa tragique expérience de la vie... Ludmilla Pitoeff est en scène.

Quelques réflexions sur la défense financière du pays

Mme Clara Nef, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, a publié sous ce titre, dans l'Appenzeller Zeitung d'abord, puis dans le Schw. Frauenblatt, un article d'une inspiration patriotique élevée, dont nous traduisons à l'intention de nos lecteurs les passages suivants:

...Vaillance! Nous ne doutons nullement de la vaillance qui anime ceux qui gardent nos frontières, et qui ont pleinement conscience de ce qui pourra être exigé d'eux en cas de danger; mais nous savons aussi que ceux qui suffit pas, et que ces hommes doivent avoir la certitude que ceux qu'ils

ont mission de défendre sont à leurs postes d'arrière avec la même résolution qu'eux. Et nous devons réaliser dans toutes ses conséquences ce que cette situation exige de nous, et nous mettre en face de nous-mêmes pour savoir clairement si nous sommes prêts à y répondre. Si nous ne le sommes pas, nous ne pouvons que nous attendre à devoir supporter les suites, quelles qu'elles soient, et que nous aurons méritées, de notre égoïsme; nous ne serons que d'indignes successeurs de nos pères qui ont sacrifié à la défense de notre sol leur sang et leur cœur, et nous devrons constater avec tristesse que nous ne sommes pas en état de « garder fidèlement ce qui jadis a été fidèlement constitué pour nous » (Texte d'une inscription de l'allée surélevée de l'Exposition nationale).

Nous savons tous quelles sommes colossales sont englouties chaque jour par la nécessité de garder nos frontières, par les frais de mobilisation, par la nécessité de venir en aide à ceux qui, restés à l'arrière, ont perdu toute possibilité de travail et de gain. De nouvelles ressources financières doivent être trouvées. Mais à peine est-il question des nouveaux impôts qu'il faudra prélever que, de toutes parts, des voix s'élèvent dans la forêt des journaux suisses pour affirmer que ces impôts seront insupportables!... Combien il serait plus réconfortant et encourageant si tous ces groupements d'intérêts économiques voulait reconnaître l'absolue nécessité de ces impôts et se déclareraient prêts à les accepter sans lamentations, si lourds qu'ils puissent être...

...Car nous ne sommes pas attachés à notre patrie suisse par toutes les fibres de notre être, seulement parce qu'elle nous a permis de réaliser nos désirs et qu'elle nous assure notre bien-être,